

**COMPTE RENDU COMITE SYNDICAL
SYNDICAT INTERCOMMUNAL DES VALLEES
DE L'ARVAN ET DES VILLARDS
Mardi 02 novembre 2021 à 17h30
Salle Jean-Louis BARRAULT- St-Jean-de-Maurienne**

Etaient présents :

GRAND Solange, DIDIER Jean, COVAREL Bernard, DAVID Eric, SOL Sébastien, MICHEL Serge, CHARPIN Sandrine, FONTAINE Patrice, PICOT Anne-Marie, DUPENLOUP Jacqueline et BORDAS Annie.

Egalement présent : Claire PINEL et Gautier MABILLE

Excusés : CHARVIN Colette procuration à Jacqueline DUPENLOUP, PICTON Marc procuration à Annie BORDAS, BONNIVARD Pierre-Yves procuration à Bernard COVAREL.

Secrétaire de séance : Claire PINEL **Date de convocation :** 27 octobre 2021

Conseillers en exercice : 22

Présents : 11

Votants : 14

Le Président, a accueilli les participants, a ouvert la séance et a présenté l'ordre du jour qui porte sur les points suivants :

- Approbation du compte-rendu du 07 septembre 2021
- Différentes décisions modificatives pour réajuster le budget
- Subvention pour la Mairie d'Albiez-Montrond pour la piste de BMX
- Tour de l'Avenir
- Point d'actualités sur les actions en cours du Syndicat Arvan-Villards
 - Hébergement
 - Dossier de demande de subvention CTS 2022
 - Point d'avancement sur la commercialisation
 - Espace Valléen
 - Point d'avancement des différents dossiers
 - Activité Pleine Nature
 - Point d'avancement du Tour des Aiguilles d'Arves
 - Point d'avancement sur l'audit des sentiers
 - Divers
- Questions diverses

1. Approbation du compte-rendu du 07 septembre 2021

Décision : Sans remarque le compte rendu est approuvé à la majorité (1 abstention)

2. Différentes décisions modificatives pour réajuster le budget

Plusieurs réajustements sont à effectuer avant la clôture du budget.

- De la ligne 6811/042 en 6574/65 : subvention de fonctionnement pour 3 971,35€
- De la ligne 617/11 en 611/11 : prestation de service pour 10 000€

- De la ligne 2315 en 4582/041 : subvention aux organismes publics – bâtiment, installation pour 2 096,62€
- De la ligne 4582/4582 en 4582/041 : subvention aux organismes publics – bâtiment, installation pour 51 369,09€
- De la ligne 617 en 6226 : honoraires pour 10 000€

Décision : Sans remarque les décisions modificatives sont approuvées à l'unanimité.

3. Subvention pour la Mairie d'Albiez-Montrond pour la piste de BMX

Lors du Comité Syndical du 10 septembre 2019, la Mairie d'Albiez-Montrond avait sollicité une aide financière pour la réalisation des travaux sur sa piste de BMX. Il avait été demandé à l'époque à la Mairie d'établir des devis.

Le Bureau du SIVAV, le 07 septembre 2021, suite à la présentation des devis demandés, a donné son accord pour une subvention de 6 000€ d'aide à la réalisation des travaux sur la piste de BMX, dans le cadre d'une amélioration des équipements cyclo du territoire.

Décision : Avec 2 votes contre, 2 abstentions, la subvention à la Mairie d'Albiez-Montrond pour sa piste de BMX est approuvée à la majorité.

4. Tour de l'Avenir

Le SIVAV avait jusqu'en 2021, une convention de partenariat avec le Tour de l'Avenir pour accueillir une arrivée d'étape par édition et ce sur plusieurs années. Lors du dernier Comité Syndical, il avait été demandé à chaque commune de se positionner sur le souhait ou non, de renouveler cette convention, afin d'accueillir une étape d'arrivée.

Quatre communes ont répondu positivement: Albiez-Montrond, Fontcouverte-La Toussuire, St-Sorlin-d'Arves et Villarembert.

Alpes Vélo (société mandatée pour l'organisation de l'évènement) propose une convention d'organisation sur plusieurs années.

- Alpes Vélo (organisation technique et sportive) = 30 000€ TTC
- Promo évènement (communication, participation TV) = 36 000€ TTC
- TOTAL = 66 000€ TTC (anciennement 55 000€ TTC)

Décision : Sans remarque le partenariat avec Alpes Vélo est approuvé à l'unanimité. Toutefois, il est demandé deux confirmations : de renégocier le tarif proposé puisqu'une augmentation de 20% paraît trop élevée et que l'étape d'accueil soit l'arrivée finale de la compétition sportive.

5. Actualités hébergement touristique et commercialisation

- **Demande de subvention pour le Contrat Territorial Savoyard 2022**

Le SIVAV a obtenu deux subventions sur les années 2020 et 2021, dans le cadre de sa politique d'hébergement touristique. En 2020, le Département de la Savoie a financé le poste de chargé de mission et en 2021 les études concernant le diagnostic et l'état des lieux du parc « immobilier de loisir » du territoire.

En 2022, il est proposé que le SIVAV puisse obtenir pour le compte du SIVAV mais aussi des particuliers des subventions pour encourager la rénovation énergétique (audit thermique, actions de sensibilisation, etc.) et mettre en œuvre des études de faisabilité pour la création de services de conciergerie et d'hébergement insolites. La demande de subvention s'élève à 40% de 41 000€ de dépenses.

Décision : Sans remarque la demande de subvention est approuvée à l'unanimité.

- **Commercialisation**

Il a été décidé lors du dernier Comité Syndical que le SIVAV lance l'appel d'offre pour la place de marché pour juin 2022. Pour rappel, le SIVAV est lié à Alliance Réseau de juin à juin, avec tacite reconduction. Le SIVAV a décidé de se faire accompagner par le bureau d'étude LOGITOURISME dans le choix et les actions à entreprendre, la stratégie de développement commercial et la co-rédaction du cahier des charges. Une première réunion technique a eu lieu vendredi 29 octobre. Le bureau d'étude doit contacter certains élus pour connaître leur point de vue. Une réunion est prévue jeudi 25 novembre afin de présenter les orientations et la démarche aux élus et Offices de Tourisme.

- **Aide à la rénovation**

Le partenariat qui s'annonçait positif avec la Région Auvergne-Rhône-Alpes ne sera finalement pas renouvelé en 2022. Les élus régionaux viennent en effet de voter le « Plan Montagne II » dans lequel ils mettent l'accent sur les centres de vacances. L'aide à la rénovation devrait se poursuivre sur 2022 avec le maintien de 25% de subvention (au lieu de 50% en 2019 et 2020).

6. Actualités Candidature Espace Valléen 2021-2027

L'audition concernant la candidature « Espace Valléen Pays des Aiguilles d'Arves 2021-2027 » a eu lieu le 11 octobre 2021. Vendredi dernier le SIVAV a eu la notification officielle de la sélection de notre candidature. Notre projet de stratégie a été retenu par le Comité de Sélection au regard de sa cohérence avec les attendus de l'appel à candidature. Maintenant le SIVAV attend la validation de la maquette financière avant toute communication grand public.

- **Création d'une plateforme inter-Espaces valléens de dépôt des dossiers de demandes de subvention II.1.1.2**

En parallèle le SIVAV avance sur différents projets. Une plateforme Inter-Espace Valléen de communication générale et de dépôt des dossiers de demande de subvention va être mise en place. Chaque porteur de projet devra déposer son dossier sur cette plateforme, et ainsi différentes notifications d'avancement du processus de sélection seront envoyées aux porteurs de projet. De plus, cet outil servira à Gautier MABILLE pour évaluer le programme et établir des bilans réguliers. Bien évidemment, tout porteur de projet sera accompagné par Gautier MABILLE pour déposer au mieux son dossier.

- **Suivi des études pour le plan d'eau de Saint-Jean-d'Arves III.2.1.1**

La commune de St-Jean-d'Arves travaille actuellement sur la mise en place d'un plan d'eau qui devait initialement être biotope, mais par des contraintes techniques sera « classique ». Différentes études environnementales et techniques seront effectuées sur le printemps 2022.

- **Demande d'intégration du projet World of Sybelles**

Les Remontées Mécaniques des Sybelles souhaitent intégrer le projet d'envergure World of Sybelles dans l'Espace Valléen 2021-2027. Il leur a été indiqué qu'un dossier plus détaillé financièrement doit être transmis au SIVAV pour analyse.

Débat : Le projet intègre l'esprit de la stratégie touristique du territoire, il est imaginable qu'il puisse être rajouté au programme. Cependant, le Comité Syndical refuse de sacrifier les subventions du programme allouées à d'autres projets/porteurs de projet. Il conviendrait d'obtenir des crédits supplémentaires auprès des financeurs, pour ce projet.

- **Dossier déposé pour l'étude pré-opérationnelle de transition de la station d'Albiez-Montrond III.2.2.1**

Dans le cadre de la diversification de la station d'Albiez-Montrond, son délégataire SSDS, a déposé un dossier de demande de subvention à plusieurs tranches en août dernier. La tranche ferme est composée d'études de marché sectoriel et de la station (force/faiblesse, opportunité/menace). Ces études permettront l'analyse stratégique de la station, la proposition d'implantation et la mise en place d'études d'opportunité. La tranche optionnelle est composée d'une assistance à maîtrise d'ouvrage pour le déploiement du projet et d'études juridique, financière, commerciale et de marketing.

- **Schéma Directeur « Cyclo » I.1.1.2**

Gautier MABILLE travaille sur l'inventaire des itinéraires et des services de la chaîne « cyclo : VTT et vélo route » du territoire. En parallèle, il étudie le contexte réglementaire et des subventions possibles. Différents échanges ont eu lieu avec des chargés de mission d'autres Espaces Valléens. L'objectif d'ici le printemps 2022 est d'établir la liste des équipements et aménagements à réaliser par secteur, pour lancer les premiers travaux dès cet été.

7. Actualités Activités de Pleine Nature

- **Point d'avancement du Tour des Aiguilles d'Arves**

Une réunion avec les partenaires institutionnels a eu lieu le 06 octobre. Cette réunion a abouti à la mise en place d'un Comité de Suivi pour lancement des aménagements en 2022. Une deuxième réunion a eu lieu le 27 octobre avec les socio-professionnels (accompagnateurs, guides, refuges etc.) portant sur la création d'une association gérant la communication et la commercialisation du tour.

Débat : Des statuts ont déjà été rédigés par Eric DAVID, ils doivent servir de base pour la future association.

▪ **Point d'avancement sur l'audit des sentiers**

La mission est en cours de finalisation, environ 90% de l'audit est réalisé. Le rendu final est prévu en novembre 2021. L'objectif ensuite est de profiter de l'hiver pour établir les différentes phases d'aménagements et d'équipements et définir les commandes de matériaux/matériels.

Débat : Eric DAVID propose d'intégrer au futur appel d'offre pour le marché « Entretien des sentiers » un état des lieux de la signalétique.

▪ **Travaux réalisés sur sentiers**

Durant l'été voici la liste des travaux effectués

- Saint Jean d'Arves – Ravines
- Corbier – Col de Louvière et les Combes
- Les Villards – Pré du Rivage
- Saint Sorlin d'Arves – Praz Bel
- Albiez Montrond – Circuit Opinel

Débat : Anne-Marie PICOT tient à indiquer qu'au niveau du Col de Louvière/les Combes il n'y a pas de signalétique. Le terrain est accidenté dû à un effondrement de terrain. Ce retour a déjà été fait auprès d'Adrien ROCHET. Il faut faire un état des lieux avec l'entreprise qui a effectué les travaux.

▪ **Collaboration avec Espace Belledonne**

Le travail sur le Camp de Base des Villards se poursuit, il en est de même de la filière excellence Ski de randonnée

▪ **Autres collaborations**

D'autres collaborations ont lieu avec Maurienne Tourisme pour les projets cyclo et l'intégration à l'outil Géotrek. De même avec AGATE et le Département de la Savoie pour la valorisation des randonnées sur le site Internet Savoie-Mont-Blanc.

8. Questions diverses

Sans remarques et question diverses, l'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h10.

Le prochain Comité Syndical est fixé au mois de décembre 2021.

Le Président
Bernard COVAREL

